

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE L'ASSOMPTION

AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2019

Avis public est par la présente donné que la Ville de Charlemagne, lors de la séance ordinaire qui sera tenue le mardi, 5 mai 2020 à 19h00, déposera le rapport financier ainsi que le rapport des auditeurs externes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, conformément à l'article 105.1 de la loi sur les cités et villes.

Donné à Charlemagne ce 29 avril 2020

Philippe Lapointe Directeur général et greffier